



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET
DE L'ENERGIE
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

SERVICE DE L'INDUSTRIE

N°CS12-3160-SI-*1962* DIMENC
Dossier n°TDESI_0286/258

Nouméa, le

31 JUIL 2012

R E C E P I S S E*de déclaration d'une installation classée*

Le Président de l'assemblée de la province Sud,

soussigné, **CERTIFIE** avoir reçu à la date du 25/08/2008 et complétée le 26/04/2012, la déclaration de la société SARL CAP 51 concernant l'exploitation de Station service, sise lot 139 lotissement Joseph - Tontouta – commune de PAITA.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rub.	Désignation	Capacités	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
1434	Installation de distribution de liquides inflammables.	De = 4.8 m ³ /h	1 m ³ /h ≤ De ≤ 50 m ³ /h	D	La délibération n° 240-2011/BAPS/DIMENC du 01/06/11
1412	Stockage en réservoir manufacturés de liquides inflammables.	Q = 890 Kg	Q < 1 T	NC	-
1432	Stockage en réservoir manufacturés de liquides inflammables (enterré).	Qte = 4.8 m ³	Qte < 5 m ³	NC	-
2663	Pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères [matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques] (stockage de -).	V = 10 m ³	V ≤ 1000 m ³	NC	-
2920	Réfrigération ou compression (installations de -)	Pabs = 12.85 KW	Pabs < 50 KW	NC	-
2930-1	Atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs.	S ≤ 200 m ²	S ≤ 200 m ²	NC	-